

Chambre de commerce suisse en France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **19 (1939)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Chambre de Commerce Suisse en France

Section de Lyon

RAPPORT DU COMITÉ sur l'exercice 1938 présenté à l'Assemblée Générale du 28 février 1939

Monsieur le Président,
Monsieur le Consul,
Messieurs,

Nous nous sommes réunis l'an dernier dans ces mêmes locaux, le 18 mars; nous remercions donc bien vivement l'Union Helvétique pour sa cordiale hospitalité.

Nous allons, conformément aux statuts en vigueur, vous rendre compte de notre activité durant l'exercice écoulé.

Résumons rapidement : si le nombre de nos sociétaires n'a pas considérablement augmenté, il n'a du moins pas diminué comme nous l'avions craint en majorant les cotisations. D'autre part, l'incertitude générale s'est fortement fait ressentir dans notre vie sociale.

Je vous remercie, Messieurs, pour l'assiduité avec laquelle vous suivez nos travaux et pour les encouragements que vous ne cessez de nous prodiguer.

Voici les différents chapitres de notre rapport :

Comité

Depuis le 18 mars 1938, le Comité de notre Section est ainsi composé :

M. Georges Meyer, Consul de Suisse, Président d'honneur; M. Jacques Muller, Président (cuirs et chaussures); M. Edouard Barbezat (électro-mécanique); M. William Benoit (assurances); M. Emile Borel (hôtellerie); M. Edouard Bourquin (banque); M. Maurice Bouvier (produits pharmaceutiques); M. René Gauchat (expertises, organisation-conseil); M. Paul Gruaz (pyrotechnie agricole); M. Walter Hersberger (transports internationaux); M. Gustave

Karcher (filature); M. Jean-Christian Manghardt (soierie) et M. Louis Wegelin (commission-exportation).

Monsieur le Consul, nous vous remercions tout particulièrement; non seulement vous êtes un membre très actif de notre Compagnie, mais encore, vous-même et vos collaborateurs, vous êtes toujours de la plus grande complaisance avec nos sociétaires. Si nous regrettons le départ de M. Walter Kunz, Vice-Consul, nous nous réjouissons de voir revenir parmi nous un ami de longue date, votre nouveau Vice-Consul, M. Berthod. Nos meilleurs vœux accompagnent vos collaborateurs dans leur carrière.

Nous vous rappelons ici, Messieurs, que M. Louis Wegelin est un membre actif de la Section coloniale de notre Conseil d'administration et que M. Muller est également administrateur de notre Compagnie.

Notre Comité s'est réuni trois fois en 1938 : une courte séance a eu lieu le 8 février pour examiner les projets de notre Secrétaire relatifs au stand suisse à la Foire de mars; quelques jours avant l'Assemblée générale nous prenions des dispositions pour cette réunion; et le 8 juin nous réunissions pour entendre M. Gérard de Pury, Secrétaire général. Des déterminations étaient alors prises pour le recrutement de nouveaux sociétaires.

Ajoutons, à titre d'information, que nous nous sommes réunis deux fois déjà depuis le 1^{er} janvier 1939.

Nous vous demanderons, dans quelques instants, de nommer votre Comité pour l'exercice 1939; nous recommandons les candidats proposés à vos suffrages.

Relations avec le siège central

Celles-ci ont continué dans les meilleurs termes de cordialité et nous remercions vivement le Comité de Direction pour sa constante bienveillance.

Notre Président d'honneur, ainsi que MM. Muller et Wegelin, ont eu l'occasion de prendre part, à plusieurs reprises, à des manifestations organisées à Paris par le siège central.

Réunions mensuelles et Conférences

Commencées régulièrement au début de l'année, nos réunions mensuelles ont été très espacées après les vacances. L'agitation sociale de novembre et les menaces de guerre de septembre ont eu leur répercussion sur notre activité.

A part l'Assemblée générale du 26 mars, nous avons eu, le 6 avril, la projection d'un film documentaire. M. Barbezat commentait le film : « les forces invisibles » dans des conditions malheureusement déplorablement. Nous ajoutons que ce même film fut projeté à l'Ecole Centrale lyonnaise, mais cette fois-ci avec un appareil fonctionnant normalement.

Au mois de juin, M. Touzot, Administrateur-Délégué de la Foire Internationale de Lyon et Professeur agrégé à la Faculté, nous faisait part de ses « Réflexions sur la Propagande », avec un brio et une érudition insurpassables.

Enfin, en octobre, nous nous réunissions avec des membres des différentes sociétés suisses de Lyon pour fêter M. Walter Kunz qui prenait congé de la colonie suisse de Lyon dont il avait fait partie pendant plus de dix-huit ans.

Notre Secrétaire avait été chargé, à cette occasion, de réunir des dons pour offrir un souvenir à M. Kunz.

Cette trop courte rubrique des manifestations vous étonnera peut-être; nous avons pris des dispositions pour que notre prochain rapport annuel ait plus d'ampleur sur ce sujet; nous nous promettons de réunir la Section chaque mois, soit pour déjeuner, soit pour dîner, et nous vous demanderons tout à l'heure de définir les jours et heures de réunion qui vous conviennent le mieux; les changements survenus dans la répartition des journées de travail, la vogue toujours plus grande des week-ends sportifs, la durée prolongée de la

période des vacances, sont, croyons-nous, autant de raisons de changer notre jour de réunion. Nous saisissons cette occasion pour faire appel à ceux de nos sociétaires qui voudraient bien faire des causeries ou des conférences après nos déjeuners; leur connaissance des affaires donneront un gros intérêt à leurs exposés.

Foire de mars 1938

Cette Foire a donné à notre Section l'occasion de faire la preuve de ses moyens et de ses possibilités.

Vous savez déjà que nous avons été chargés de la « gérance » du stand suisse à la Foire de Lyon, et vous savez aussi à quel important travail notre Secrétariat s'est livré pour étudier une présentation mieux comprise et plus à la portée du public français. Nous remercions ici l'Office Suisse d'Expansion Commerciale pour la confiance dont il nous a honoré et pour les moyens financiers considérables qu'il a mis à notre disposition. La participation suisse à la Foire de mars 1938, étudiée déjà dès la fin de 1937 — avec votre concours, Messieurs — nous imposa un travail méthodique aussi bien pour savoir ce qu'il convenait de mettre dans un stand, que pour trouver les collaborateurs français à la hauteur d'un pareil travail. De la discussion sortit un projet et une maquette fut établie. Notre Secrétaire fut même chargé d'aller présenter cette maquette aux différents offices de Lausanne et Zurich qui, d'ordinaire, organisaient le stand suisse à la Foire de Lyon.

Nous supposons que vous avez tous vu le stand suisse à la Foire de 1938. Nous avons cru que c'était un heureux essai. Des critiques avaient été formulées, bien entendu, des suggestions intéressantes nous avaient été faites; nous avons surtout recueilli des encouragements et des félicitations.

C'est pourquoi, Messieurs, notre surprise a été grande quand, tout récemment, un autre organisateur a été désigné pour cette année-ci, tout au moins pour la partie touristique du stand. Notre collaboration avec les Offices suisses d'expansion commerciale ou touristique fera l'objet d'une mise au point méticuleuse, tenant compte de notre travail désintéressé et des égards qu'il mérite.

Le matériel photographique exposé à Lyon a été prêté par l'Office National Suisse du Tourisme et a

figuré à Marseille ainsi qu'à Dijon. Au cours de la Foire un radio-reportage fut effectué par Radio-Genève; une visite au stand suisse donna l'occasion à MM. Touzot et Béguelin de parler par T. S. F. des relations commerciales franco-suisse.

Etat des membres

L'augmentation des cotisations nous avait fait craindre un grand nombre de démissions; nous avions prévu 20 p. 100 de perte. Or, sur 158 sociétaires, radiations et démissions ne se sont élevées qu'au chiffre de 12. 7 adhésions ont été recueillies jusqu'à fin décembre, et 16 depuis ce jour-là.

Compte tenu des transferts (deux sociétaires ont quitté Lyon pour aller habiter Paris, mais un est revenu de Paris à Lyon), nous comptons aujourd'hui 163 sociétaires.

Nous avons eu le regret de perdre deux sociétaires : M. Guenin, Directeur du Crédit Commercial de France, décédé dans des circonstances tragiques; et M. Louis Béraud, à Romans, également décédé.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à leur famille et nous remercions Mme Vve Béraud de bien vouloir continuer à faire partie de notre Compagnie en son nom personnel.

Finances

L'exercice 1938 s'est terminé par un excédent de recettes de 6.165 fr. 85.

L'excédent comptable est de 3.940 fr. 85, auquel il convient d'ajouter les cotisations restant à encaisser et sûrement récupérables (2.525 francs) et une facture à encaisser de 300 francs pour mobilier vendu. Il convient de déduire aussi 600 fr. de cotisations encaissées en 1938, soit récupérées sur 1937 (150 francs), soit payées d'avance pour 1939 (450 francs).

Au sujet des cotisations certainement récupérables, nous vous informons que plusieurs démissionnaires, non comptés dans nos prévisions budgétaires, ont retiré leur démission. Ceci améliorera encore notre situation de caisse en 1939.

En 1938, nous avons encaissé 33.200 francs de cotisations (contre 24.895 francs en 1937 et 21.750 francs en 1936); nous avons eu 171 fr. 65 de recettes diverses.

Nous avons dépensé 29.430 fr. 80, dont 8.430 fr. 80 pour location, téléphone, éclairage, chauffage et autres frais.

Les encaisses et débours pour compte de tiers (Foire et Contentieux) se balancent exactement.

Locaux

Notre siège est toujours sous l'aile hospitalière du Consulat, et nos rapports de voisinage avec M. le Consul ainsi que son personnel sont toujours des meilleurs.

Activité du Secrétariat

Nous envoyons chaque mois des rapports statistiques à notre Secrétariat général. Voici quelques chiffres qui en sont extraits :

En 1938 nous avons reçu 1.438 visiteurs (contre 1.490 en 1937 et 1.219 en 1936).

En 1938 nous avons tenu 1.426 conversations téléphoniques (contre 1.343 en 1937 et 1.068 en 1936).

En 1938, nous avons fait 510 démarches extérieures (contre 382 en 1937 et 339 en 1936).

Nous avons reçu 768 lettres (contre 860 en 1937 et 755 en 1936; nous en avons expédié 1.240 (contre 1.194 en 1937 et 940 en 1936). Nous avons reçu 1.117 journaux ou imprimés (contre 1.187 en 1937 et 995 en 1936); nous avons envoyé 1.507 circulaires (contre 3.192 en 1937 et 2.142 en 1936). A ces chiffres vient s'ajouter la distribution des imprimés faite durant la Foire : 30.000 imprimés « France-Suisse » de l'Office suisse d'Expansion commerciale, et 250 kilos de prospectus touristiques. Nous avons envoyé une cinquantaine de petits colis de prospectus de tourisme et autant d'affiches à des écoles, des clubs, etc.

Le statut des étrangers en France a été considérablement modifié et nos interventions à ce sujet ont beaucoup augmenté : 573 visiteurs reçus en période de non-renouvellement des cartes d'identité (contre 783 en 1937 et 582 en 1936, années durant lesquelles la majorité des cartes arrivaient à échéance).

Les conversations téléphoniques se sont élevées à ce sujet à 354 (contre 373 en 1937 et 298

en 1936); nous avons fait 204 démarches extérieures (contre 180 en 1937 et 202 en 1936).

Nous avons continué avec succès à nous occuper du placement des stagiaires; 23 jeunes Suisses ont eu recours à nos Services pour chercher du travail et en ont trouvé; nous nous sommes chargés de faire établir les papiers de séjour de ces compatriotes.

Nous avons des offres de services de plusieurs stagiaires, et nous saurions bien gré à nos sociétaires s'ils voulaient les occuper dans leurs entreprises.

L'activité courante du Secrétariat est en augmentation: renseignements commerciaux, douaniers, touristiques et fiscaux ont provoqué le mouvement suivant: 336 voyageurs reçus, 318 conversations téléphoniques et 45 démarches extérieures.

La nomenclature des articles cherchés ou offerts présente toujours la plus grande variété, et nous nous efforçons, souvent avec succès, à mettre en relation vendeurs et acheteurs, que le courant vienne de Suisse ou s'y rende. Les informations que nous pouvons recueillir, et que très souvent vous nous donnez, Messieurs, sont de la plus grande utilité; les échanges commerciaux entre la France et la Suisse ne peuvent qu'y gagner.

Nous avons pu constater les résultats tangibles de certaines de nos interventions. D'excellentes

affaires ont été réalisées, grâce à notre entremise, par de nombreux sociétaires. A tel grossiste fromager, nous avons fait vendre plusieurs tonnes d'Emmenthal à un seul acheteur. Des marchandises suisses ont trouvé acquéreur, non pour de petites sommes, mais de gros chiffres ont été réalisés. Des affaires ont été montées à Lyon grâce à nos conseils. Des wagons entiers de marchandises françaises (papiers peints, bois de parqueterie, déchets de tannerie) ont trouvé acheteurs en Suisse par notre intermédiaire.

Nous terminerons en disant encore que nous avons collaboré, malheureusement dans une bien faible mesure, à la rédaction de la «Revue Economique Franco-Suisse», le très remarquable bulletin officiel de notre Compagnie. Nous sommes bien persuadés que la «Revue Economique Franco-Suisse» est notre meilleur agent de recrutement; cette revue témoigne de la grande énergie de ses rédacteurs et nous voulons remercier ceux-ci en les félicitant vivement.

Lyon, le 28 février 1939.

Pour le Comité,

Le Président:

J. Muller.

Section de Marseille

RAPPORT DU COMITÉ sur l'exercice 1938 présenté à l'Assemblée Générale du 2 Mars 1939

Messieurs,

Conformément aux règlements, les membres de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France ont été convoqués aujourd'hui en Assemblée générale pour entendre et approuver, s'il y a lieu, le rapport moral du Comité et le compte rendu de l'activité de notre groupement durant 1938.

Activité courante

Le Comité s'est réuni chaque mois en séances ordinaires pour s'occuper de l'administration de

la Section et de l'orientation de son activité. A part cela, il fut conduit à délibérer sur les multiples questions dont nous avons été saisis et qui sont relatées ci-après.

Mentionnons, en outre, le travail accompli au cours de consultations individuelles, auxquelles le Secrétariat a procédé auprès des membres du Bureau et nombre de nos affiliés, français ou suisses, sur des objets d'espèces rentrant dans le cadre spécial de leurs compétences respectives. Ce mode de collaboration interne supplée en fait à

l'existence de commissions pour chacun des domaines considérés.

L'essence de nos occupations courantes varie peu d'une année à l'autre. Rappelons succinctement : les travaux d'administration, le service de renseignements, les mises en relations entre acheteurs et vendeurs ou représentants et commerçants, les recouvrements, la propagande économique et touristique, sans oublier celle en faveur de l'Exposition Nationale Suisse de Zurich 1939, les enquêtes sur les questions les plus diverses, etc. Les services rendus sous ce chapitre en 1938 ont été en nette progression, exigeant de la part du personnel du Secrétariat un zèle dont il faut le remercier.

Une contribution grandissante a été accordée à la tâche considérable de notre siège. Pour ne citer qu'un exemple des services réciproques, à l'actif de Paris, nous nommerons l'appoint apporté à notre extension par la rédaction de la « Revue Economique Franco-Suisse », organe de notre Chambre de Commerce. La collection de 1938 a présenté une riche documentation sur les différentes industries suisses d'exportation. Cette année, son édition sera vouée à l'étude des rapports commerciaux des Régions Economiques de France avec la Suisse. Le numéro de mai prochain « Provence et Languedoc », à la composition duquel nous sommes tout spécialement désignés pour collaborer, s'annonce déjà sous les meilleurs auspices.

En résumé, le Comité et son Secrétariat constituent le nœud d'un vaste réseau d'informateurs et de correspondants.

Participation de la Suisse à la Foire de Marseille 1938

Cette importante manifestation économique se déroula du 17 septembre au 9 octobre. La Suisse y participa officiellement et un stand fut édifié qui groupait l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, représenté par nos soins, l'Office Suisse du Tourisme et l'Exposition Nationale de Zurich 1939. L'organe de notre Chambre de Commerce s'est déjà fait l'écho du rôle joué par notre Section dans l'organisation et la tenue de ce stand. Le succès en fut consacré par la Journée Franco-Suisse du 20 septembre, à laquelle prirent part foule de personnalités de nos deux pays. M. Dobler, Président Fondateur, accepta d'y représenter notre Siège.

Il est évidemment possible d'améliorer ce mode de propagande en faveur de la production helvétique, amélioration que conditionne surtout l'importance des moyens financiers mis à notre disposition. Un fait acquis, c'est que la Foire Internationale de Marseille est prévue dans le cycle des manifestations françaises auxquelles la Suisse touristique et commerciale envisage de participer à l'avenir. Il reste à voir si une participation annuelle pourra être assurée.

Transit. — Transports

En 1938, les circonstances nous incitèrent à pousser l'étude sur l'acheminement des céréales importées par la Suisse. Nos importateurs, les milieux marseillais intéressés au premier chef par ce problème, ont pu apprécier tant la documentation que nous avons établie que le service d'informations créé par nous sur la question.

Le résultat de nos enquêtes en Suisse et sur la place fut consigné dans des rapports situant les causes essentielles qui détournent de la voie phocéenne les lots de céréales destinées principalement à la Suisse Romande.

Sous l'impulsion de la Chambre de Commerce de Marseille, les intéressés procédèrent à de larges échanges de vues. Nous eûmes l'honneur de prendre part à l'une de ces délibérations, tandis qu'il nous fallut renoncer avec regrets à suivre une invitation de la Société des Meuniers de la Suisse Romande. Celle-ci nous avait très courtoisement priés d'assister à diverses manifestations qui se déroulèrent à Lausanne en octobre dernier, à l'occasion d'une ultime conférence entre intéressés.

Nous sommes particulièrement heureux de ce que les efforts, déployés de toutes parts — et nous nous faisons un devoir de nommer la Chambre Syndicale Française des Maîtres-Portefaix de Marseille, la Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille, la Société des Transbordements Maritimes qui font partie de notre Association, la Chambre de Commerce Française pour la Suisse à Lausanne — aient abouti par l'octroi de concessions substantielles aux usagers suisses, de manière à leur permettre de transiter par le port phocéen un tonnage de céréales plus élevé que ce ne fut le cas ces dernières années.

D'autres dossiers sont en cours dans le domaine du transit, qui font de cette branchel'une de son principales préoccupations.

Approvisionnement de la Suisse en fruits et légumes de Provence et d'Afrique du Nord

Depuis quelques années déjà, notre Section songeait à inclure cet objet dans son programme d'activité. En automne dernier, l'ampleur de la tâche que notre Chambre de Commerce pouvait entreprendre dans le but de faire mieux connaître aux intéressés français les besoins du marché suisse en fruits et légumes, nous apparut sous un jour précis à la suite de l'enquête effectuée en Suisse, comme auprès de plusieurs maisons d'expédition de la région d'Avignon. A cette question vient s'ajouter naturellement l'écoulement en Suisse des produits maraîchers nord-africains.

Notre action, qui a déjà mis sur pied un service d'informations, en est à ses débuts. Pour qu'elle puisse se développer avec toute l'efficacité désirable, nous devons compter sur le soutien moral et matériel des milieux exportateurs français qui, s'ils s'entendent à nous encourager, seront les premiers bénéficiaires de nos efforts.

Réunions et manifestations

La participation à nos déjeuners du deuxième mardi de chaque mois n'a cessé de s'accroître, sans rien enlever de l'ambiance simple et cordiale de ces réunions amicales. Leur organisation a fait l'objet de notre attention et généralement, une causerie ou une conférence est venue en agrémenter l'intérêt.

A deux reprises, soit en avril et en décembre, M. Léon Bancal, Rédacteur en chef du « Petit Marseillais » nous offrit une digression sur « Les Grisons » et un commentaire de la doctrine raciste du Dr Rosenberg sous le titre « L'Europe de demain ». M. Jean Robert, Rédacteur à l'Agence Havas, fit, en juillet, un spirituel rapprochement entre les événements de notre époque et l'ouvrage de Thomas More « L'Île d'Utopie ». En octobre, M^e Tiran, Secrétaire à la Présidence du Tribunal de Commerce, établit un parallèle entre « L'Esprit des lois hier et aujourd'hui », tandis qu'en novembre, M. Armand Megglé, Président du Centre d'Expansion Française, commentait du point de vue économique les répercussions possibles des accords de Munich, sous le titre « L'avenir de l'Europe actuelle ». Enfin, notre Secrétaire, M. C. Chabloz, vous a parlé en janvier de « La Suisse en 1937 » et vous entretenait en mai de « L'approvisionnement de la Suisse en céréales ».

La sollicitude de nos amis de Paris à notre égard s'est plus spécialement manifestée à l'occasion de la présence de l'un des leurs dans notre ville : M. Brandt, ancien Président du Conseil d'Administration, a pris contact avec le Comité dans les premiers jours de l'année; M. Monvert, Administrateur de notre Compagnie, assista à notre Assemblée générale de mars dernier et M. de Pury, Secrétaire général, vint nous exposer au mois de juin le programme de propagande de la Chambre de Commerce Suisse en France en faveur des échanges économiques franco-suisse.

De notre côté, votre Président Bovet et M. Sigg, Vice-Président de notre Section, représentèrent Marseille à l'Assemblée générale de notre Siège, le 28 avril à Paris. Cette manifestation revêtit une ampleur particulière par sa coïncidence avec l'installation à Paris de M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France et par l'éclat des fêtes qui célébrèrent en cette même occasion l'anniversaire des vingt ans d'existence de notre Chambre de Commerce, ainsi que la nomination de M. Emile Bitterli comme Président de son Conseil d'Administration.

Développement de la Section

Nous avons eu à déplorer les décès de M. Bail, Directeur de « La Littorale » à Béziers, de M. Négro, Président de la Chambre Syndicale des Maîtres-Portefaix de Marseille et de M^e Renard, avocat au Barreau de notre ville, doyen de la Faculté libre de Droit. Nos condoléances ont été exprimées aux familles de ces regrettés sociétaires.

Le Comité a enregistré peu de défections dans l'effectif des membres de la Section, puisque 37 adhésions nouvelles ont entraîné une augmentation nette de 30 adhérents. Marseille a atteint au 31 décembre 1938 le chiffre de 200 membres.

C'est un précieux encouragement qui vient récompenser nos efforts. Nous adressons des souhaits de bienvenue à nos nouveaux membres et de vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'obtention de ces beaux résultats.

Nous exprimons notre gratitude à M. Georges Angst, Consul de Suisse à Marseille et Président honoraire de notre Section, qui suit nos travaux avec assiduité et bienveillance. Nos rapports avec le service consulaire, que gère M. Voirrier, Vice-consul, ne cessent d'ailleurs de s'intensifier. Félicitons-nous aussi de l'aimable et estimé concours

que nous valent plusieurs administrations officielles de notre pays, auxquelles se joignent l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et l'Office National Suisse du Tourisme, ce dernier représenté à Nice par M. Manz. Réserveons une mention spéciale à l'intention des divers organismes et groupements économiques de notre région, dont la collaboration ne nous a jamais été ménagée.

Finances

Nous nous permettons d'ajouter ces quelques considérations au rapport que notre Trésorier va vous présenter tout à l'heure :

Les ressources de la Section de Marseille proviennent exclusivement des contributions versées par ses membres et l'aide de Paris ne lui est octroyée que dans des cas bien déterminés.

Nous adressons l'expression de notre sincère gratitude à chacun de nos adhérents. Nous remercions aussi le Siège de Paris de l'appoint matériel qu'il a apporté jusqu'à maintenant au profit de notre extension, en espérant pour l'avenir que notre développement pourra se poursuivre dans des conditions toujours plus favorables.

Conclusions

1938 fut une année bien remplie, puisqu'elle exigea de notre part une vigilance constante aux fins d'assumer les services multiples qui nous incombent et les missions dont nous avons pris l'initiative.

Ce rapport ne met peut-être pas suffisamment en relief toute l'étendue du champ dans lequel notre rayonnement est appelé à s'exercer. Cette étendue dépasse le domaine économique et commercial, car la Suisse, qu'il convient de faire toujours mieux connaître, présente, elle aussi, une plus large diversité d'aspects. C'est pourquoi la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France s'assigne aussi comme but de cultiver le côté moral et culturel des rapports franco-suisse. Ses efforts tendent à agrandir le cercle de ses adhérents français et suisses, unis par une sympathie cordiale et par un sentiment réciproque de respect à l'égard des principes et des caractères de nos deux peuples amis.

Chambre de Commerce Suisse en France,
Section de Marseille :
Le Président :

L. BOVET.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Voici le **résultat financier** de la Section de Marseille pour 1938 :

Dépenses	
Locaux et entretien	3.402 80
Frais généraux :	
Fournitures	2.254 75
Affranchissements	2.600 70
Téléphone	1.745 75
Voyages	3.099 »
Manifestations et menus frais	1.516 80
Frais d'encaissement	249 05
	11.466 05
Souscription N. G	1.000 »
Personnel et gratifications.. .. .	28.000 »
	43.868 85

Recettes

Cotisations.. .. .	38.925 fr.
Dons	200 »
Recettes diverses	886 46
	40.011 46

Insuffisance de recettes.. .. .	3.857 39
	43.868 85

Recettes : Le relèvement du taux des cotisations et l'augmentation de l'effectif de nos membres se traduisent par une plus-value de près de 50 p. 100 de nos recettes par rapport à 1937. Notre siège de Paris a ouvert un crédit de 5.000 francs à la Section de Marseille pour lui permettre de couvrir certains frais supplémentaires nécessités par son expansion, comme une partie des voyages, de

l'organisation des manifestations mensuelles et de la rétribution du personnel. Ce crédit spécial vient compenser le manque des recettes propres à la Section de Marseille. Il ne figure pas dans l'état ci-dessus.

Dépenses : Le coût des locaux a peu varié, comparé à 1937.

Les frais généraux sont en hausse de 5.100 fr. provenant du renchérissement général de toutes choses et du développement de l'activité du Secrétariat.

Les dépenses pour le personnel ont dépassé de 1.700 francs le chiffre de l'année précédente. Ceci est dû principalement au fait que, dans les derniers mois de l'année sous rapport, une indemnité mensuelle de 500 francs a été consentie provisoirement au frère de notre Secrétaire, qui collabore à nos travaux depuis fin 1936 en qualité de stagiaire.

Les résultats de ces dernières années furent les suivants :

	1936	1937	1938
Dépenses ..	30.500 fr.	35.850 fr.	43.850 fr.
Recettes. ..	23.400 »	27.000 »	40.000 »
Insuffisances de recettes	<u>7.100 fr.</u>	<u>8.850 fr.</u>	<u>3.850 fr.</u>

couvertes par des participations extraordinaires du siège de Paris.

Effectif de la Section

Durant l'année 1938, notre effectif a enregistré les mutations suivantes :

37 admissions, qui, déduction faite de 3 décès, de 3 démissions et de 1 radiation, correspondent à un accroissement de 30 affiliés.

Sont seuls rattachés à la Section de Marseille les membres domiciliés dans sa circonscription. Leur effectif a atteint :

Fin 1936	Fin 1937	Fin 1938
138	171	201

A fin 1938, Marseille réunissait 1/7 de l'effectif total des adhérents de la Chambre de Commerce Suisse en France, dont les membres résidant en Suisse dépendent exclusivement du siège de Paris.

Chambre de Commerce Suisse en France,
Section de Marseille :

Le Trésorier :

O. BOESIGER.

ÉTABLISSEMENTS BESSONNEAU - ANGERS

Société Anonyme au Capital de 28.000.000 de francs

Filatures, Corderies & Tissages

— Fils, Ficelles, Cordages —
Toiles à voiles et Toiles diverses
Filets dragues en chanvre et en manille
— — Bâches, Tentes — —
Courroies balata et Caoutchouc
— Tuyaux, Seaux en Toile —
— - Hangars d'Aviation - —

Aciéries, Tréfileries & Câbleries

Aciérie Martin et électrique - Laminoirs
— — Tréfilerie-Câblerie — —
Câbles métalliques pour tous usages
— Spécialités pour l'aéronautique —
Câbles souples et rigides pour manœuvres et haubannages
— - Câbles d'aérostation - —
— Câbles pour parachutes —

R. C. Angers 4.600

Répertoire Producteurs Maine-et-Loire N° 61